



Procès-verbal de la 7<sup>ième</sup> **assemblée régulière** 2006-2007 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 12 mars 2007, à 10 h 30, à la salle de conférence de la Maison de l'Outaouais au 394, boul. Maloney ouest à Gatineau.

---

## **PRÉSENCES**

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais  
Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC de Papineau  
Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau  
Monsieur Michel Allard, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais  
Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau  
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche  
Monsieur Denis Côté, président de l'IOAFF, représentant du secteur de la science  
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki  
Monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'UQO, représentant du secteur de l'éducation supérieure  
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge  
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire  
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley  
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac  
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea  
Madame Louise Poirier, conseillère à la ville de Gatineau  
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau  
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo  
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture, loisir, sport  
Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions  
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

## **ABSENCES**

Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau  
Monsieur Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien

## **AUTRES PRÉSENCES**

Monsieur Jean Benoît, directeur général Outaouais du ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Madame Gisèle Bernard, représentante du Conseil du statut de la femme  
Madame Cécile Chrétien, conseillère à l'intervention collective régionale de l'Office des personnes handicapées du Québec  
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Monsieur Jean Fink, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Faune)  
Monsieur Claude Landry, directeur régional d'Emploi-Québec  
Monsieur Pierre Legros, directeur régional du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
Monsieur Yves Lévesque, directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Monsieur Jeffrey MacHan, directeur régional du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
Monsieur Carol Morin, secrétaire de la CARO, ministère des Affaires municipales et des Régions  
Monsieur Serge Vaugois, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de la région de l'Outaouais, Territoire  
Monsieur André Cordeau, directeur général de la MRC-CLD du Pontiac  
Madame Suzanne Dagenais, chef de la planification stratégique de la ville de Gatineau  
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO  
Monsieur Pierre Duchesne, aménagiste de la MRC du Pontiac  
Monsieur Réjean Dugas, technicien forestier de la MRC du Pontiac  
Madame Catherine Grenier, directrice générale de l'URLSO  
Madame Stéphanie Lalande, directrice générale d'AGIR  
Monsieur Martin Ladouceur, ingénieur forestier de la MRC du Pontiac  
Monsieur Jean-Marc Purenne, agent de développement de l'URLSO  
Madame Yudi Quintero du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
Madame Michèle Borchers, vice-présidente de la Coalition contre le méga-dépot de Danford Lake  
Monsieur Charles Thériault, journaliste du journal Le Droit  
Monsieur Wilson, journaliste du 24h  
Monsieur Leclerc, journaliste de la société Radio-Canada  
Monsieur Charles Blais, directeur de la commission sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, CRÉO  
Monsieur Pierre Boucher, agent de développement de la CRÉO  
Madame Marie-Pierre Chaumont, agente de participation citoyenne de la Table Jeunesse Outaouais  
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO  
Madame Anne-Marie Decelles, coordonnatrice adjointe de la Table Jeunesse Outaouais  
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO  
Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais  
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO  
Madame Roxanne Lauzon, agente de développement de la CRÉO  
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

## 1.- OUVERTURE

Ayant constaté le quorum, le président, Monsieur Marc Carrière ouvre la séance à 10h35.

## 2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### CA-06-07-147

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par  
Monsieur Robert Bussière

propose l'adoption de l'ordre du jour en retirant le point 6 e.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Période publique de questions

- 4.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 janvier 2007 (décision)
- 5.- Rapport du président :
  - a) Activités (information)
  - b) Nomination des représentants de la société civile (décision)
  - c) Remerciements aux représentants sortants de la société civile
- 6.- Rapport du directeur général :
  - a) Activités (information)
  - b) Adoption de l'évolution des dépenses du mois de janvier 2007 (décision)
  - c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 (information)
  - d) Adoption des budgets 2007-2008 :
    - 1 Conférence régionale des élus de l'Outaouais (décision)
    - 2 Commission régionale des ressources naturelles et du territoire public de l'Outaouais (décision)
    - 3 Table Jeunesse Outaouais (décision)
    - 4 Maison de l'Outaouais (décision)
  - e)
    - 1 Modification des statuts et règlements généraux de la CRÉO (décision)
    - 2 Appellation des commissions régionales (décision)
  - f) Adoption de l'avenant concernant la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (décision)
  - g) Processus du plan d'action régional 2007-2012 (information)
  - h) Report de l'avis régional sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (information)
  - i) Revue de presse (information)
- 7.- Projet d'entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais 2007-2010 (décision)
- 8.- Déploiement de l'Approche régionale et territoriale intégrée de lutte contre la pauvreté en Outaouais (décision)
- 9.- Forum de la population – Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (décision)
- 10.- Demande d'appui pour un Centre collégial de transfert de technologie (décision)
- 11.- Femmes et développement régional - État de situation et perspectives (décision)

12.- Commissions régionales – rapport d’activités :

- a) Culture, loisir, sport, Madame Lise Waters
- b) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau
- c) Développement économique et emploi, Monsieur Aurèle Desjardins  
1 Politique québécoise de développement de l’entrepreneuriat (décision)
- d) Éducation, recherche et science, Madame Paulette Lalande
- e) Protection de l’environnement, aménagement du territoire et transport, Monsieur Denis Côté
- f) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l’Outaouais, Monsieur Marc Carrière
- g) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur de la Table

13.- Comité régional – rapport d’activités :

- a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle
- b) Liste des membres du comité (information)

14.- Fonds de développement régional (FDR) :

Entente spécifique agroalimentaire :

- a) Journées agricoles Outaouais 2007 (décision)
- b) Forum des intervenants en agroalimentaire (décision)
- c) Colloque régional en établissement agricole 2007 : *Y voir plus clair permet d’y croire !* (décision)
- d) Enclos et rampes d’embarquement mobiles pour le bovin (décision)

Projet :

- e) Parcours cyclable Louis-Joseph Papineau (décision)

15.- Plan d’affectation du territoire public :

- a) Présentation « Pour un développement harmonieux et durable du territoire public » par Serge Vaugeois, directeur par intérim de la direction de l’énergie, des mines et du territoire public de l’Outaouais, MRNF
- b) Processus révisé pour associer le milieu régional à la démarche d’élaboration du Plan d’affectation du territoire public (PATP) en Outaouais (décision)

16.- Levée de l’assemblée

3.- **PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS**

Monsieur Jacques Demers, citoyen de la ville de Gatineau demande la parole. Il demande qu’un biologiste siège à la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l’Outaouais.

Madame Michèle Borchers, vice-présidente de la Coalition contre le méga-dépotoir de Danford Lake, demande la parole. Compte tenu qu'il y aura une rencontre de la Table des préfets concernant les matières résiduelles après ce conseil d'administration, elle demande si le rapport préliminaire qui y sera présenté est publique.

Monsieur Pierre Rondeau, président de la Table des préfets informe Madame Borchers que le rapport préliminaire est un document publique et que le but de la rencontre d'aujourd'hui est de prendre connaissance de ce rapport. Par la suite, le comité technique le présentera dans chaque MRC afin de consulter toutes les municipalités de la région.

Monsieur Martin Ladouceur, ingénieur forestier de la MRC du Pontiac demande la parole. Il fait part des inquiétudes de la MRC face à la crise forestière et surtout de la baisse de possibilités d'approvisionnement forestier. Il aimerait faire des représentations avec toute la région auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, plus particulièrement au forestier en chef afin qu'il revoie le calcul d'approvisionnement forestier ainsi que le coût d'approvisionnement.

Le président, Monsieur Marc Carrière invite Monsieur Ladouceur à faire le point à une prochaine rencontre de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais.

#### 4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 JANVIER 2007

CA-06-07-148

Monsieur Jean Perras appuyé par  
Madame Louise Poirier

propose l'adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 29 janvier 2007 tel que libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

a) Activités :

Le président informe les membres qu'il a participé à plusieurs rencontres :

- Report de la Table Québec-Régions du 22 février 2007 à une date ultérieure compte tenu de la période électorale.
- Quelques rencontres avec différents industriels de la région avec le directeur général et le directeur de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais
- Différentes rencontres avec les membres du comité pour la nomination des représentants de la société civile.

b) Nomination des représentants de la société civile :

CA-06-07-149

Monsieur Denis Dubé appuyé par  
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais nomme :

Monsieur Roch Martel, président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, comme représentant de la société civile au poste « Axe Développement social et santé » pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007.

Madame Marlène Thonnard, présidente de l'Université du Québec en Outaouais, comme représentante de la société civile au poste « Axe Éducation – Enseignement supérieur, recherche et science » pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007.

Madame Lise Waters, présidente de l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, comme représentante de la société civile au poste « Axe Culture, loisir, sport » pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007.

Madame Sylvie Daigle comme représentante de la société civile au poste « Citoyennes et citoyens » pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Remerciements aux représentants sortants de la société civile :

Le président, Monsieur Marc Carrière remet une lettre de remerciement et une plaque à Monsieur Denis Dubé, représentant sortant de la société civile au poste Éducation – Enseignement supérieur, recherche et science afin de souligner sa contribution au développement de la région pendant son mandat d'une durée de trois ans.

## 6.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

a) Activités :

- Rencontres avec le comité ACCORD et au prochain conseil d'administration, présentation de leurs plans d'action des deux créneaux.
- Présentation des orientations stratégiques de la région à la Table fédérale/région Outaouais
- Nomination au comité aviseur du ministre fédéral, Monsieur Blackburn de Développement économique Canada.
- En attente de la fin de la période électorale pour la tenue d'une prochaine Table Québec-Régions.

b) Adoption de l'évolution des dépenses du mois de janvier 2007 :

Le président demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses du mois de janvier 2007.

**CA-06-07-150**

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par  
Monsieur Jean Perras

propose d'adopter l'évolution des dépenses du mois de janvier 2007, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 :

Le président demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 à la CRÉO.

- d) Adoption des budgets 2007-2008 :

- 1 Conférence régionale des élus de l'Outaouais :

Le président demande au directeur général de présenter le budget de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais pour l'année 2007-2008.

**CA-06-07-151**

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par  
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte le budget 2007-2008 de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais :

Le président demande au directeur général de présenter le budget de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a adopté, à son assemblée du 11 décembre 2006, une proposition régionale transmise au ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Monsieur Pierre Corbeil, à l'égard du mandat relatif à l'implantation de la *Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO)* et du *Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire public de l'Outaouais (PRDIRT)* ;

ATTENDU QUE la proposition régionale de l'Outaouais vise une approche de développement intégré qui touche non seulement la forêt mais l'ensemble des ressources naturelles présentes sur son territoire ;

ATTENDU QUE pour le seul exercice financier 2007-2008, la proposition de la CRÉO transmise au ministre Corbeil établit à 382 939 \$ les besoins financiers au fonctionnement de la CRRNTO et à 275 405 \$ les besoins financiers associés aux activités du PRDIRT ;

ATTENDU QUE lors d'une rencontre nationale, le 25 janvier dernier, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Pierre Corbeil ainsi que la ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Nathalie Normandeau, ont clairement indiqué qu'ils accueilleraient très favorablement les propositions transmises par chacune des régions du Québec en ce qui a trait à l'implantation de leurs commissions régionales respectives ;

ATTENDU QUE lors de cette rencontre nationale de janvier 2007, les ministres Corbeil et Normandeau ont également confirmé l'intention du gouvernement du Québec d'aller de l'avant avec la mise en place de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire. Du même souffle, ils ont confirmé une enveloppe budgétaire de l'ordre de 4,5 millions de dollars pour la poursuite des activités liées à l'implantation de ces commissions régionales et ce, pour l'exercice 2007-2008 ;

ATTENDU QUE la CRÉO, dans une correspondance transmise au ministre Corbeil le 29 janvier 2007, dit comprendre que l'enveloppe budgétaire annoncée le 25 janvier 2007 vise à « ...permettre aux régions de poursuivre leurs travaux à la mise en place de leurs commissions respectives dans le courant de l'exercice financier 2007-2008... » et que dans la foulée de ces travaux, la région de l'Outaouais et le MRNF « ...seront en mesure de convenir ensemble des besoins et du mode de financement des activités de notre commission... » ;

ATTENDU QUE cette enveloppe budgétaire de quelque 4,5 millions de dollars pour l'exercice 2007-2008 correspond essentiellement à celle de l'exercice 2006-2007 ;

ATTENDU QUE pour l'exercice 2006-2007, la région de l'Outaouais a obtenu du MRNF une enveloppe budgétaire de 250 000 \$ pour ses activités liées à l'implantation de sa commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire ;

ATTENDU QUE dans la foulée de la démarche ajustée pour la réalisation du PATP en Outaouais, la CRÉO entend entre autres, procéder, au cours de l'exercice financier 2007-2008, à la réalisation de la phase I de son PRDIRT, i.e. à l'établissement des *Orientations locales et régionales à l'utilisation du territoire public* ;

ATTENDU QUE la CRÉO établit à 100 000 \$ les besoins financiers pour réaliser cette phase I du PRDIRT ;

ATTENDU QUE la CRÉO a un solde non-utilisé de 98 273 \$ de l'enveloppe monétaire reçue du MRNF pour l'exercice financier 2006-2007, lequel est reporté à l'exercice financier 2007-2008 ;

#### **CA-06-07-152**

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par  
Monsieur Raymond Durocher

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte le budget 2007-2008 de la *Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public en Outaouais* ;

ET

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais entame des pourparlers avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) afin d'obtenir le financement nécessaire pour combler la totalité des besoins financiers de l'exercice financier 2007-2008 tels qu'établis dans la proposition régionale à l'égard du mandat relatif à l'implantation de la *Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO)* et du *Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire public de l'Outaouais (PRDIRT)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 Table Jeunesse Outaouais :

Le président demande au directeur général de présenter le budget 2007-2008 de la Table Jeunesse Outaouais.

ATTENDU QU'afin d'arriver à un budget équilibré, la Table Jeunesse Outaouais (TJO) a procédé à d'importantes coupures dans plusieurs postes budgétaires et plus particulièrement à la réalisation d'activités liées à l'atteinte des résultats de leur plan d'action ;

ATTENDU la contribution en services de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, laquelle permet à la TJO de substantielles économies ;

ATTENDU QUE la TJO doit enclencher des démarches afin d'assurer un financement adéquat et récurrent pour les années futures ;

ATTENDU QU'il sera impossible de maintenir l'équilibre budgétaire l'an prochain avec le financement actuel de la TJO ;

ATTENDU QUE des sources de revenus supplémentaires seront nécessaires pour maintenir les opérations de la TJO ;

**CA-06-07-153**

Monsieur Michael McCrank appuyé par  
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte le budget 2007-2008 de la Table Jeunesse Outaouais et appuie la TJO dans ses demandes d'augmentation de son budget de fonctionnement auprès du Secrétariat à la Jeunesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 Maison de l'Outaouais :

Le président demande au directeur général de présenter le budget 2007-2008 de la Maison de l'Outaouais.

#### CA-06-07-154

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par  
Monsieur Robert Bussière

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte le budget 2007-2008 de la Maison de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) 1 Modification des statuts et règlements généraux de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais :

Le président demande au directeur général de présenter les modifications des statuts et règlements généraux de la CRÉO.

Monsieur Robert Coulombe demande à ce que le libellé au niveau du quorum soit révisé et Madame Louise Poirier soulève la question : « si on ajoute au critère d'éligibilité 18 ans et plus pour la nomination de la société civile ».

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la politique de nomination des membres de la société civile lors de son conseil d'administration du 29 janvier 2007 ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais relève dorénavant du ministère des Affaires municipales et des Régions (L.R.Q., chapitre M-22.1) ;

ATTENDU le besoin de mettre à jour les statuts et règlements généraux de la CRÉO compte tenu des décisions prises au cours des deux dernières années par le conseil d'administration ;

ATTENDU QUE le directeur général a fait un avis de motion lors du conseil d'administration du 29 janvier 2007 en vue de modifier les statuts et règlements généraux de la CRÉO ;

ATTENDU QUE le libellé portant sur le quorum sera précisé ;

ATTENDU QU'on ajoute à l'article 12 – Membres de la société civile – au critère d'éligibilité, 18 ans et plus ;

#### CA-06-07-155

Monsieur Jean Perras appuyé par  
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte les modifications des statuts et règlements généraux de la CRÉO en révisant le libellé au niveau du quorum et ajouter au critère d'éligibilité, 18 ans et plus pour la nomination de la société civile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2 Appellation des commissions régionales :

ATTENDU l'adoption le 30 octobre 2006 par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais ;

ATTENDU l'importance d'assurer la cohérence entre les activités de la CRÉO et la PSR 2007-2012 ;

ATTENDU l'adoption par la CRÉO d'une politique de nomination des membres de la société civile qui prévoit que six des sept postes doivent permettre une représentation au conseil d'administration des partenaires associés à chacun des cinq axes de développement identifiés dans la Planification stratégique régionale 2007-2012 ;

ATTENDU la volonté d'assurer, par souci de clarté, l'adéquation entre les axes de la PSR 2007-2012 et le nom des cinq commissions régionales de la CRÉO ;

### CA-06-07-156

Monsieur Michel Allard appuyé par  
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais nomme les cinq commissions régionales de la CRÉO en fonction des axes de la planification stratégique régionale 2007-2012 comme suit :

- Commission régionale Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport
- Commission régionale Développement social et santé
- Commission régionale Développement économique et emploi
- Commission régionale Culture, loisir, sport
- Commission régionale Éducation, recherche et science

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) Adoption de l'avenant concernant la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire :

ATTENDU QUE la CONFÉRENCE a, le 29 mars 2006, conclu une entente avec le MINISTRE (ci-après appelé l'ENTENTE) qui a pour objet de convenir des modalités d'exercice des responsabilités et des activités concernant la première phase du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire en vertu du décret n° 415-2006 ;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 4.2 de l'ENTENTE, la CONFÉRENCE s'engage au terme de l'entente, à pouvoir conserver les sommes non utilisées (non dépensées ou non engagées) et à les reporter à l'année suivante en vue de l'implantation des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire selon une entente à convenir avec le MINISTRE ;

ATTENDU QUE la CONFÉRENCE, tel que prévu à l'article 4.2, souhaite convenir d'une entente avec le MINISTRE sur le report des sommes non utilisées en vue de l'implantation des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ;

ATTENDU QUE la CONFÉRENCE souhaite s'entendre avec le MINISTRE concernant l'article 6, afin de reporter l'échéance de l'entente du 19 décembre 2006 au 31 mars 2007 ;

#### **CA-06-07-157**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Monsieur Pierre Rondeau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte l'avenant concernant la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire et mandate le président, Monsieur Marc Carrière à signer cet avenant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) Processus du plan d'action régional 2007-2012 :

Le directeur général informe les membres que la permanence de la CRÉO continue la réflexion auprès des commissions régionales afin de définir les rôles de la Conférence et les partenaires.

h) Report de l'avis régional sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois :

Le directeur général informe les membres que la consultation régionale qui devait avoir lieu le 20 mars 2007 sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a été reportée au 19 juin prochain compte tenu du déclenchement des élections provinciales.

i) Revue de presse :

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

#### **7.- PROJET D'ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION EN OUTAOUAIS 2007-2010**

ATTENDU QUE le Plan d'action régional *Des valeurs partagées, des intérêts communs* du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) vise à confirmer l'immigration comme facteur de développement économique, social et culturel de l'Outaouais, à mettre en place des mesures favorisant l'intégration réussie des nouveaux arrivants et à établir des relations harmonieuses entre les communautés d'adoption et d'origine ;

ATTENDU QU'Emploi-Québec est lié par l'entente interministérielle pour favoriser l'intégration au marché du travail des immigrants et des personnes appartenant aux minorités visibles convenue au printemps 2004 entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), dans le respect des responsabilités confiées par les lois aux établissements d'enseignement et aux organismes scolaires, doit, entre autres, contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités éducatives avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels de la société québécoise ;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des régions, la Conférence régionale des élus peut conclure avec les ministères et les organismes du gouvernement des ententes spécifiques pour l'exercice des pouvoirs et des responsabilités qui lui sont dévolus ;

ATTENDU QUE la Planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais, adoptée par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) le 30 octobre 2006, contient des orientations stratégiques liées à la régionalisation de l'immigration ;

ATTENDU QUE les signataires de l'entente souhaitent intensifier leur collaboration, en vue de promouvoir l'immigration et l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire de la région de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le MICC prévoit investir trois cents mille dollars (300 000 \$) sur trois ans dans le cadre de l'entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais par le biais du « Programme régional d'intégration » (PRI) ;

ATTENDU QUE l'entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais permettra de moduler le « Programme régional d'intégration » (PRI) puisque la somme accordée est reliée à l'échéancier de l'entente, soit juin 2010 plutôt qu'aux années financières du MICC ;

ATTENDU QUE, par le biais de cette entente spécifique, l'Outaouais vise à accroître le nombre de personnes immigrantes dans la région, favoriser leur établissement durable et une meilleure répartition de ces personnes sur l'ensemble de la région ;

#### **CA-06-07-158**

Monsieur Robert Coulombe appuyé par  
Madame Louise Poirier

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) mandate monsieur Marc Carrière, président de la CRÉO, afin de finaliser la négociation de l'entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais – 2007-2010 et à procéder à sa signature ;

ET

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais réserve, dans le cadre du Fonds de développement régional – Activités « Entente spécifique », un montant de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) réparti sur trois ans soit cinquante mille dollars (50 000 \$) par année à compter de l'année financière 2007-2008 et ce, jusqu'à l'année financière 2009-2010 pour l'entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais – 2007-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.- **DÉPLOIEMENT DE L'APPROCHE RÉGIONALE ET TERRITORIALE INTÉGRÉE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN OUTAOUAIS**

ATTENDU QUE près de 20% de la population en Outaouais vit sous le seuil du faible revenu et que ce sont les personnes âgées de 24 ans et moins et celles de 65 ans et plus qui constituent les plus fortes proportions de population vivant une situation financière difficile ;

ATTENDU QUE l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais a ciblé la pauvreté comme étant le principal déterminant ayant un impact sur la santé et les problèmes sociaux de la population ;

ATTENDU QUE, à l'intérieur de l'axe « Développement social et santé » de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais, l'enjeu « Réduire les inégalités socio-économiques par la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale » est clairement identifié ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, par le biais de son plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, privilégie le déploiement de l' « Approche territoriale intégrée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » dans le but de donner à tous une égalité des chances dans la vie ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale met à la disposition de la région de l'Outaouais une enveloppe de cinquante mille dollars (50 000 \$) répartie sur deux ans, issue du Fonds québécois d'initiatives sociales (FOIS), pour déployer l'approche territoriale intégrée au sein des territoires à forte concentration de pauvreté ciblés selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Pampalon, Hamel et Raymond (2004) et ce, en considérant les mécanismes de concertation existants ;

ATTENDU QUE le projet soumis permettra à la région de se doter d'une stratégie régionale intégrée de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, priorité identifiée par le comité ad hoc de la Commission régionale « Développement social et santé » au sein des orientations stratégiques de l'axe, grâce à l'élaboration de plans d'action territoriaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;

ATTENDU QUE, par le biais de la stratégie régionale intégrée de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, nous pourrions favoriser l'obtention de moyens pour la pérennité de sa mise en œuvre, notamment en recrutant des partenaires financiers et en revendiquant les besoins, les réalités et les priorités de l'Outaouais d'une voix forte et solidaire à l'échelle provinciale et fédérale ;

ATTENDU QUE le déploiement de l' « Approche territoriale intégrée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » se réalisera sur les cinq territoires de la région de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE la CRÉO et Emploi Québec prévoient recruter des partenaires financiers supplémentaires (Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Table Jeunesse Outaouais, Centraide Outaouais, Fédération des Caisses Desjardins) afin d'élaborer ultérieurement une entente de partenariat visant l'élaboration, la mise en œuvre et la pérennité de la stratégie régionale intégrée de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;

**CA-06-07-159**

Monsieur Jean Perras appuyé par  
Monsieur Raymond Durocher

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais approuve le projet « Déploiement de l'Approche régionale et territoriale intégrée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Outaouais » ;

ET

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais réserve, dans ses prévisions budgétaires, un montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) par année et ce, pour les deux prochaines années afin de réaliser le déploiement de l' « Approche régionale et territoriale intégrée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Outaouais » et d'élaborer une stratégie régionale intégrée de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et obtenir les moyens pour la pérennité de sa mise en œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.- **FORUM DE LA POPULATION – AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS**

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale du Québec a décidé de ne pas abolir, comme il était prévu à l'origine, le Forum de la population dans les dernières modifications apportées à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS)* (L.R.Q. c. 4-2) ;

ATTENDU QUE le Forum de la population est responsable envers le conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais :

- D'assurer la mise en place de différents modes de consultation de la population sur les enjeux de santé et de bien-être ;
- De formuler des recommandations sur les moyens à mettre en place pour améliorer la satisfaction de la population à l'égard des services de santé et des services sociaux disponibles et pour mieux répondre aux besoins en matière d'organisation de tels services ;
- Plus particulièrement, le Forum, en vertu de la LSSS et de la Loi sur la Santé publique, doit donner son avis sur la planification pluriannuelle de l'Agence et sur le plan régional de santé publique ;
- Selon la LSSS, le Forum doit être composé de 15 à 20 membres nommés par le conseil d'administration de l'Agence après une entente avec la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) quant à la composition du Forum et quant aux modes de consultation des organismes socio-économiques pour établir les candidatures ;

ATTENDU QUE l'Agence assumera les coûts et tout le support nécessaire à la préparation, au déroulement et aux suivis du Forum de la population ;

**CA-06-07-160**

Madame Louise Poirier appuyée par  
Monsieur Robert Bussière

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) accepte le principe d'assumer dorénavant directement les fonctions du Forum de la population ;

ET

que l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais participe deux fois par année à une séance du conseil d'administration de la CRÉO afin d'échanger avec ses membres sur leurs préoccupations régionales dans le domaine de la santé et des services sociaux ;

ET

de mandater le président et le directeur général afin de convenir avec l'Agence d'un nouveau cadre de référence précisant le fonctionnement du Forum à être approuvé par le conseil d'administration de l'Agence et le conseil d'administration de la CRÉO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Louise Poirier demande qu'on étudie le rôle que pourrait jouer la commission régionale Développement social et santé.

10.- **DEMANDE D'APPUI POUR UN CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES EN OUTAOUAIS**

ATTENDU QUE le Cégep de l'Outaouais déposera dans le cadre d'un appel de proposition lancé le 19 décembre dernier, par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Jean-Marc Fournier, une demande de reconnaissance pour un Centre collégial de transfert de technologies en Outaouais (CCTT) ;

ATTENDU QUE cet appel de proposition vise la mise en place de quatre nouveaux CCTT qui devrait contribuer à l'atteinte des cibles de la stratégie de développement économique, en soutenant le déploiement de l'économie du savoir dans les régions du Québec et que le Cégep de l'Outaouais souhaite obtenir cette reconnaissance et inscrit sa démarche en lien avec le projet ACCORD, en regard du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

ATTENDU QUE l'obtention d'un CCTT en Outaouais permettra au Cégep de l'Outaouais de joindre le réseau des 31 CCTT au Québec et de mener des activités de recherche et de développement associées aux besoins de l'industrie, principalement les petites et moyennes entreprises (PME), permettant à celles-ci de miser sur l'innovation. De plus, le personnel enseignant qui sera associé au projet et qui mènera des recherches dans le cadre du CCTT en investira ensuite les résultats dans sa pratique d'enseignement, ce qui contribuera à la mise à jour de la formation technique offerte au Cégep ;

ATTENDU QUE le Cégep a la volonté de développer davantage la recherche et l'innovation et de se doter d'une véritable infrastructure régionale de transfert technologique ;

**CA-06-07-161**

Madame Paulette Lalande appuyée par  
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) appui le Cégep de l'Outaouais dans sa démarche de reconnaissance auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'implantation d'un Centre collégial de transfert de technologies en Outaouais en développement durable et en aménagement du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 11.- FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL – ÉTAT DE SITUATION ET PERSPECTIVES

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) souhaite tenir compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes identifiés dans la loi sur le Ministère des Affaires municipales et des Régions ;

ATTENDU QUE la CRÉO a accordé à la Table Jeunesse Outaouais (TJO) un siège « Jeunes » sur chacune de ses commissions régionales ;

ATTENDU QUE l'approche intégrée de développement régional de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais vise à outiller la CRÉO dans sa prise de décision, dans son analyse et dans la réalisation d'actions régionales structurantes ;

ATTENDU QUE l'approche intégrée de développement régional est composée de cinq dimensions dont celle transversale qui vise l'inclusion des citoyennes et des citoyens ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes par la prise en compte de leurs réalités et de leurs besoins dans l'analyse, les décisions et les actions de développement et ce, à travers l'ensemble de la PSR 2007-2012 de l'Outaouais y compris les cinq axes de développement ;

ATTENDU QUE la CRÉO a entrepris l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes dans le cadre de la PSR 2007-2012 de l'Outaouais et vise à optimiser l'utilisation de cet outil de travail au sein de l'approche intégrée de développement régional et plus particulièrement, au niveau de la dimension transversale ;

ATTENDU QUE la présence des femmes sur chaque commission régionale de la CRÉO permettra de tenir compte des besoins et des réalités de ces dernières et favorisera, par le fait même, l'égalité et la parité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus mandate la direction générale afin d'entamer des démarches en vue de signer une éventuelle entente spécifique ;

### **CA-06-07-162**

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par  
Monsieur Robert Bussière

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ajoute un siège « Femmes » sur chacune de ses commissions régionales ;

ET

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais mandate l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) afin de proposer la représentante associée au siège « Femmes » sur chacune de ses commissions régionales ;

ET

que le conseil d'administration mandate la direction générale afin d'entamer des démarches en vue de signer une éventuelle entente spécifique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS

a) Culture, loisir, sport, Madame Lise Waters :

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture, loisir, sport fait un résumé des activités de la commission.

b) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et santé fait un résumé des activités de la commission.

c) Développement économique et emploi, Monsieur Aurèle Desjardins :

Monsieur Aurèle Desjardins, président de la commission régionale Développement économique et emploi fait un résumé des activités de la commission et présente un projet de résolution.

1 Politique québécoise de développement de l'entrepreneuriat :

Monsieur Robert Coulombe demande que soit ajouté dans le libellé de la dernière phrase « ...pour l'occupation du territoire ».

ATTENDU les défis liés à l'actualisation du potentiel entrepreneuriat, le manque d'entrepreneurs pour concevoir des projets et en assurer la réalisation ;

ATTENDU QUE les recherches actuelles démontrent qu'il est possible de développer l'entrepreneuriat si des politiques et des programmes appropriés sont mis en place comme cela se fait dans plusieurs pays ;

ATTENDU QUE cet engagement du gouvernement du Québec impliquerait les ministères dits de ressources humaines au même titre que les ministères à vocation économique ;

ATTENDU QUE l'entrepreneuriat a été identifié comme un enjeu majeur au sein de la planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE l'entrepreneuriat a été priorisé par la commission régionale Développement économique et emploi de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et que cette question mobilise les acteurs en développement économique de notre région ;

**CA-06-07-163**

Monsieur Robert Coulombe appuyé par  
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus demande au gouvernement du Québec de se doter d'une politique de développement de l'entrepreneuriat pour l'occupation du territoire et que cette politique compte une approche intégrée du développement local et régional et que la CRÉO demande au Premier ministre d'en assurer la mise en œuvre étant donné sa dimension interministérielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) Éducation, recherche et science, Madame Paulette Lalande :

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, recherche et science fait un résumé des activités de la commission.

- e) Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, Monsieur Denis Côté :

Monsieur Denis Côté, président de la commission régionale Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport fait le résumé des activités de la commission.

- f) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière :

Monsieur Marc Carrière, président de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais fait le résumé des activités de la commission.

- g) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table :

Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais présente le résumé des activités de la Table et informe les membres que la Table Jeunesse Outaouais organise le concours national d'implication citoyenne 2007 au niveau de la région et demande que la CRÉO identifie un élu pour participer au jury de sélection. Madame Louise Poirier se dit intéressée avec en remplacement Monsieur Normand Vachon et en troisième lieu, Madame Lise Waters.

### 13.- COMITÉ RÉGIONAL – RAPPORT D'ACTIVITÉS :

- a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle :

En l'absence de Madame Jocelyne Houle, Madame Suzanne Chicoine, agente de développement à la CRÉO fait un résumé des activités du comité.

- b) Liste des membres du comité :

Le directeur général dépose la liste des membres du comité des sentiers VHR.

## 14.- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

### Entente spécifique agroalimentaire :

#### a) Journées agricoles Outaouais 2007 :

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire a été ciblé comme un secteur à fort potentiel pour la diversification de l'économie régionale dans l'axe développement économique et emploi de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet rejoint l'ensemble des objectifs de l'entente spécifique pour la consolidation et le développement durable de l'industrie agroalimentaire outaouaise signée en juin 2005, notamment ceux qui visent à contribuer à la création et à la croissance des entreprises de production par l'accroissement et la diversification des activités de production et en supportant des activités de démarchage, de promotion, de R&D et de mise en marché et à appuyer la mise en marché et la promotion des produits et des entreprises agroalimentaires de la région ;

ATTENDU QUE lors de ces journées, les entrepreneurs présents auront l'opportunité de se familiariser avec les mesures à prendre pour permettre à leur entreprise d'atteindre son plein potentiel ;

ATTENDU QUE ce projet répond aux critères du Fonds de développement régional - volet Entente spécifique ;

ATTENDU la recommandation positive du comité de gestion de l'entente spécifique lors de la réunion du 27 février 2007 ;

#### **CA-06-07-164**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Monsieur Pierre Rondeau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique, un montant maximal de 4 580 \$ à la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais pour la réalisation du projet *Journées agricoles Outaouais 2007*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### b) Forum des intervenants en agroalimentaire :

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire a été ciblé comme un secteur à fort potentiel pour la diversification de l'économie régionale dans l'axe développement économique et emploi de la Planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet rejoint les objectifs de l'entente spécifique pour la consolidation et le développement durable de l'industrie agroalimentaire outaouaise signée en juin 2005, notamment ceux qui visent à soutenir des projets liés à la transformation alimentaire et à l'exploitation de produits de créneaux ( ex : bio, produits d'appellation géographique) et à assurer un soutien financier aux projets structurants et aux ressources spécialisées permettant l'atteinte de l'objectif visé par la présente entente ;

ATTENDU QUE la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (TCAO) vient de finaliser le plan stratégique régional en agroalimentaire pour 2006-2012 ainsi que le plan d'action qui en découle pour 2006-2009 et que les acteurs du secteur agroalimentaire doivent maintenant se mobiliser pour mettre en œuvre ce plan d'action ;

ATTENDU QUE ce projet répond aux critères du Fonds de développement régional - volet Entente spécifique ;

ATTENDU la recommandation positive du comité de gestion de l'entente spécifique lors de la réunion du 27 février 2007 ;

#### **CA-06-07-165**

Monsieur Robert Bussière appuyé par  
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique, un montant maximal de 2 000 \$ à la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais pour la réalisation du projet *Forum des intervenants en agroalimentaire*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Colloque régional en établissement agricole 2007 : *Y voir clair permet d'y croire !* :

ATTENDU la signature, en juin 2005, par le MAPAQ, le MAMR, la CRÉO et le ministre responsable de la région, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire a été ciblé comme un secteur à fort potentiel pour la diversification de l'économie régionale dans l'axe développement économique et emploi de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit parfaitement dans la planification stratégique du secteur agroalimentaire 2006-2012 et vise directement l'objectif de Soutenir le transfert et le démarrage d'entreprises ;

ATTENDU QUE le colloque se déroulera en trois jours et dans trois municipalités différentes - Maniwaki, Bristol et Montebello - afin que l'ensemble de la clientèle visée puisse y participer ;

ATTENDU QUE ce projet répond aux critères du Fonds de développement régional - volet Entente spécifique ;

ATTENDU la recommandation positive du comité de gestion de l'entente spécifique lors de la réunion du 27 février 2007 ;

**CA-06-07-166**

Monsieur Robert Coulombe appuyé par  
Monsieur Raymond Durocher

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique, un montant maximal de 4 000 \$ au Groupe relève agricole Papineau pour la réalisation du projet de « *Colloque régional en établissement agricole – 2007 : Y voir clair permet d'y croire !* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Enclos et rampes d'embarquement mobiles pour le bovin :

ATTENDU la signature, en juin 2005, par le MAPAQ, le MAMR, la CRÉO et le ministre responsable de la région, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire a été ciblé comme un secteur à fort potentiel pour la diversification de l'économie régionale dans l'axe développement économique et emploi de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans la planification stratégique du secteur agroalimentaire 2006-2012 sous l'enjeu Diversification de l'agriculture régionale et accroissement du revenu à l'hectare des entreprises agricoles et vise directement l'objectif Accroître la quantité de bovins de boucherie engraisés (semi-finition et finition) ;

ATTENDU la portée régionale de ces nouveaux équipements qui appartiendront au Syndicat régional des producteurs de bovins de l'Outaouais qui devra en faire la gestion, l'entretien et assurer la logistique de leurs utilisations ;

ATTENDU QUE ce projet répond aux critères du Fonds de développement régional - volet Entente spécifique ;

ATTENDU la recommandation positive du comité de gestion de l'entente spécifique lors de la réunion du 27 février 2007 ;

**CA-06-07-167**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Madame Paulette Lalande

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique, un montant maximal de 5 971 \$ au Syndicat régional des producteurs de bovins de l'Outaouais pour la réalisation du projet d'acquisition d'Enclos et rampes d'embarquement mobiles pour le bovin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projet :

e) Parcours cyclable Louis-Joseph Papineau :

ATTENDU QUE le Parcours cyclable Louis-Joseph Papineau est priorisé dans le rapport d'étude sur le réseau de sentiers récréatifs polyvalents pour la MRC Papineau déposée par la firme Roche-Deluc en mars 2001 ;

ATTENDU QUE ladite étude est complémentaire à celle du groupe-conseil Génivar portant sur le PDI des sentiers récréatifs de l'Outaouais déposée en décembre 2001 ;

ATTENDU QUE le Parcours Louis-Joseph Papineau constitue un corridor cyclable interrégional permettant à l'Outaouais de se rattacher aux Laurentides et au territoire urbain de Montréal et de Gatineau ;

ATTENDU QUE le présent projet a reçu l'aval du Comité des sentiers récréatifs ;

ATTENDU QUE le projet répond aux exigences du Fonds de développement régional (FDR) ;

**CA-06-07-168**

Madame Lise Waters appuyée par  
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), au CLD Papineau une subvention maximale de 100 000 \$ répartie ainsi : 50 000 \$ en 2007 et 50 000 \$ en 2008 pour permettre au promoteur de poursuivre son projet intitulé « Parcours cyclable Louis-Joseph Papineau ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.- **PLAN D'AFFECTATION DU TERRITOIRE PUBLIC :**

a) Présentation « Pour un développement harmonieux et durable du territoire public » par Monsieur Serge Vaugeois, directeur par intérim de la direction de l'énergie, des mines et du territoire public de l'Outaouais, MRNF :

Monsieur Serge Vaugeois, présente aux membres le plan d'affectation du territoire public pour un développement harmonieux et durable.

b) Processus révisé pour associer le milieu régional à la démarche d'élaboration du Plan d'affectation du territoire public (PATP) en Outaouais :

Monsieur Raymond Durocher demande d'ajouter un élu et un professionnel de chaque MRC et de la ville de Gatineau au Comité paritaire MRNF-MRC-CRÉO.

ATTENDU QUE la direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) procède actuellement à l'élaboration du *Plan d'affectation du territoire public (PATP)* en Outaouais et ce, selon les modalités prévues à la *Loi sur les terres du domaine de l'État (articles 21 à 25)* ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), à l'instar des autres régions du Québec, a clairement signifié aux instances gouvernementales québécoises sa volonté que l'élaboration du PATP puisse s'effectuer en étroite collaboration avec le milieu régional ;

ATTENDU QUE le projet de nouvelle gouvernance de l'État québécois s'appuie essentiellement sur la décentralisation et la régionalisation de la prise de décisions en matière de développement des ressources et du territoire ;

ATTENDU QUE le MRNF a amorcé le virage de la nouvelle gouvernance de l'État avec, entre autres, son *Programme relatif à l'implantation de Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire* ;

ATTENDU QUE la proposition de la CRÉO à l'égard de l'implantation de sa commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public (CRRNTO), reçoit un accueil favorable de la part du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Pierre Corbeil ;

ATTENDU QUE par la voie de la dite proposition, les partenaires de la région de l'Outaouais expriment clairement leur volonté de voir à l'établissement d'orientations locales et régionales en ce qui concerne l'utilisation du territoire public et de ses ressources ;

ATTENDU QUE les Municipalités régionales de comté (MRC) ont la responsabilité de voir à l'élaboration de schémas d'aménagement pour leurs territoires respectifs ;

ATTENDU QUE la direction régionale du MRNF en Outaouais propose une démarche ajustée pour la préparation du PATP, laquelle démarche permet une étroite collaboration avec le milieu régional ;

ATTENDU QUE la *Commission Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport* de la CRÉO recommande de souscrire à la démarche proposée par le MRNF ;

ATTENDU QUE la direction générale de la CRÉO juge essentiel d'associer, à cette démarche, l'ensemble des responsables de l'aménagement et dans l'ensemble des territoires de la région.

#### **CA-06-07-169**

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par  
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus adopte la proposition du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune relativement au processus entourant la démarche ajustée pour la préparation du Plan d'affectation du territoire public de l'Outaouais.

ET

de mettre en place un *Comité paritaire MRNF-MRC-CRÉO*, lequel comité :

- sera composé de professionnels du MRNF, de deux représentants (un élu et un professionnel de l'aménagement) pour chacune des quatre MRC du territoire de l'Outaouais et pour la ville de Gatineau ainsi que du directeur de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public en Outaouais ;
- aura un rôle d'accompagnement technique auprès des professionnels du MRNF qui sont responsables de l'élaboration, de la rédaction du PATP et ce, afin d'assurer le respect des orientations qui auront été retenues en matière d'utilisation du territoire public et permettre les arrimages nécessaires entre l'exercice de planification territoriale du MRNF (PATP) et ceux des MRC (schéma d'aménagement).

ET

de valider également auprès de la Commission régionale Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, les composantes du rapport qui s'inscrivent à l'intérieur de son mandat.

ET

de mandater la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) pour qu'elle procède, d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2008, à l'établissement des *Orientations locales et régionales en matière d'utilisation du territoire public et de ses ressources* et ce, par la voie des Tables locales de concertation (réf. au processus d'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire public de l'Outaouais adopté par la CRÉO, le 11 décembre 2006). La réalisation de ce mandat s'effectuant, bien entendu, selon le budget de l'exercice financier 2007-2008 de la CRRNTO à l'égard de la phase I du PRDIRT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 17.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés, le président lève l'assemblée à 12h30.